

La relève agricole féminine au Québec

Remuer ciel et terre

Portrait d'agricultrices



La relève agricole féminine au Québec
Remuer ciel et terre

Portrait
d'agricultrices

Cette publication a été produite par le Conseil du statut de la femme.
Elle est disponible à l'adresse suivante : <http://www.csf.gouv.qc.ca/publications>

M^e Louise Cordeau assure la présidence du Conseil, appuyée
par dix autres membres représentatives de divers milieux de la société québécoise.

Remerciements

L'équipe du Conseil du statut de la femme remercie chaleureusement
Audrey Bogemans, Véronique Bouchard et **Maude Tremblay**
pour leur disponibilité, leur accueil et la confiance témoignée à son endroit.

Recherche et rédaction

Nathalie Bissonnette

Coordination de la recherche

Hélène Charron

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger

Conception et réalisation graphique

Guylaine Grenier

Photographie

Caroline Hayeur

Révision bibliographique

Julie Limoges

Révision linguistique

Hélène Dumais

Date de parution

Octobre 2018

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion
du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur

Conseil du statut de la femme
800, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6E2
Téléphone: 418 643-4326
Sans frais: 1 800 463-2851
Site Web: www.csf.gouv.qc.ca
Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018
ISBN: 978-2-550-82401-5 (version imprimée)
978-2-550-82402-2 (version PDF)

© Gouvernement du Québec



Mot de la présidente

C'est avec plaisir que je vous présente la nouvelle publication du Conseil du statut de la femme, qui trace le portrait de trois membres de la relève agricole féminine: Audrey Bogemans, Véronique Bouchard et Maude Tremblay.

Ce portrait rend compte de la passion et de l'ardeur que ces trois jeunes entrepreneures manifestent pour participer à nourrir le Québec. Leur apport joue un rôle important quant au dynamisme de nos communautés, à la vitalité économique de nos régions et à la préservation de notre patrimoine et de notre environnement. De plus, leur présence engagée et créative est un élément incontournable pour aider à relever les défis dans l'industrie agricole.

Audrey Bogemans, Véronique Bouchard et Maude Tremblay continuent, comme toutes les agricultrices et les épouses et conjointes d'agriculteurs avant elles, à paver la voie de l'avenir à celles qui souhaitent évoluer dans ce milieu de manière autonome.

Le récit du parcours de ces trois femmes est un exemple concret de la contribution économique, sociale et politique d'agricultrices de la relève à travers des formes et des activités diversifiées. C'est donc avec beaucoup de fierté que je vous invite à plonger dans leur univers.



Contenu

- 9** Préambule
- 10** La contribution continue des femmes à l'agriculture
- 21** Découverte d'une pratique agricole féminine diversifiée
- 23** Maude Tremblay, pour l'amour des vaches et de la génétique
- 35** Audrey Bogemans, l'agriculture au rythme des affaires
- 49** Véronique Bouchard, fermière pour la santé des familles
- 61** Conclusion
- 63** Bibliographie



Préambule

Depuis le tournant du millénaire, la relève agricole féminine occupe une place grandissante au Québec. Bien que les agricultrices âgées de moins de 40 ans investissent tous les types de production agricole, elles s'établissent davantage que leurs collègues masculins en démarrant une entreprise plutôt qu'en prenant la relève d'une exploitation existante. Pourquoi font-elles ce choix? Comment cette diversité de pratiques marque-t-elle leur établissement en agriculture, la négociation de leur identité professionnelle et la gestion de leur exploitation agricole? Quel est, de leur point de vue, l'effet de leur présence dans le milieu agricole?

Pour trouver des éléments de réponse à ces questions, le Conseil du statut de la femme a entamé une étude comportant les trois objectifs suivants:

1. mettre en lumière la diversité des pratiques agricoles;
2. mieux comprendre les dynamiques sociales en cours dans le secteur agricole en 2018, notamment au regard des rapports entre les femmes et les hommes;
3. valoriser la contribution économique des femmes dans ce secteur d'activité.

Le Conseil publie le présent portrait préliminaire de recherche qui met en évidence trois profils d'agricultrices de la relève: Maude Tremblay, Audrey Bogemans et Véronique Bouchard. Les chemins qu'elles ont empruntés, notamment au regard de leur mode d'établissement et de leur type de production agricole, permettront de discuter d'un certain nombre d'enjeux propres à la relève agricole féminine, qui varient notamment selon diverses logiques de fonctionnement de l'industrie. Il sera question, entre autres sujets, de l'accès au financement, de leur reconnaissance sociale auprès des pairs et des paires ainsi que de la conciliation travail-famille. Les éléments discutés feront l'objet d'une analyse plus approfondie, à la lumière des entretiens menés avec près d'une vingtaine d'agricultrices au Québec, dans un avis que le Conseil publiera ultérieurement.

La contribution continue des femmes à l'agriculture

C'est à partir de la fin des années 70 que la lutte pour la reconnaissance professionnelle de l'activité agricole des femmes a permis au Québec tout entier de prendre conscience de leur importante contribution à l'industrie. Historiquement, les femmes entraient en agriculture par la voie du mariage. Ce rapport social supposait aussi de façon implicite un « travail d'épouse » (Delphy, 2013) ou de femme d'agriculteur, qui consistait à s'occuper des tâches domestiques (à la maison) et de travaux agricoles (sur la ferme) sans rémunération ni statut de propriétaire.





Marquée par cet ancrage familial, l'organisation du travail se traduisait par une imbrication étroite de tâches diverses et multiples, tant domestiques qu'agricoles, et accomplies aussi bien à l'étable ou au potager qu'à la maison. Dans ces conditions, la mise en évidence et la reconnaissance de la contribution des femmes au fonctionnement de l'exploitation agricole se sont révélées difficiles.

Historiquement, les femmes entraient en agriculture par la voie du mariage.



Leur reconnaissance sociale

Bien sûr, les choses ont évolué. Les revendications menées successivement par l'Aféas, le Comité provincial des femmes en agriculture et la Fédération des agricultrices du Québec en vue de favoriser l'accès à la propriété et à de meilleures conditions de travail, de même que d'améliorer l'articulation du travail et de la famille, ont sans doute contribué à cette évolution. À ce travail militant se sont ajoutées plusieurs études empiriques, menées en particulier au Québec et en France, auprès d'agricultrices vivant dans différentes régions agricoles et travaillant dans divers types de production animale ou végétale.

Ces recherches ont permis de documenter les inégalités de sexe caractérisant la pratique et parmi lesquelles on trouve la difficile reconnaissance du statut d'agricultrice dans un milieu traditionnellement masculin, la persistance d'une culture masculine, la division et la valorisation inégale du travail selon le sexe, l'accès difficile à la propriété et au financement agricoles, le poids de la conciliation ferme-famille ainsi que la faible présence des femmes dans les organismes de gouvernance de l'industrie agricole.

L'ensemble de ces efforts a donné lieu à l'adoption de politiques publiques et à la mise en œuvre de programmes gouvernementaux favorisant notamment l'accès des femmes à la propriété agricole et à la rémunération, et contribuant aussi à la reconnaissance sociale de leur apport.

Pour intégrer le milieu agricole, beaucoup de femmes ont choisi d'acheter des parts dans une exploitation agricole: de 1983 à 1994, la proportion de femmes détenant des titres de propriété parmi l'ensemble des agricultrices est passée de 21% à 46% (Dion, 1983; Hamel et Morisset, 1994). Autrement dit, il y a près de 25 ans, les agricultrices enregistrées au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) étaient au nombre de 27 846 parmi qui on dénombreait 2 188 propriétaires uniques (7,8%), 10 558 copropriétaires (37,9%) et, enfin, 15 100 collaboratrices (54,2%) (Hamel et Morisset, 1994).

En 2018, selon les données tirées du Fichier d'enregistrement des entreprises agricoles du MAPAQ, le nombre d'agricultrices détenant des parts dans une entreprise agricole se chiffre à un peu plus de 11 800, ce qui représente 27% de l'ensemble des propriétaires de ce type d'entreprise. Seulement 6,4% des entreprises agricoles sont détenues exclusivement (à 100%) par une femme; de ces entreprises, 4,2% exercent une activité de production biologique.

L'essor d'une relève féminine

Au tournant des années 2000, les agricultrices ont été plus nombreuses à créer leur propre entreprise en démarrant des exploitations à petite échelle et des productions diversifiées, ou alors elles se sont engagées dans des structures agricoles coopératives. Selon certaines recherches, ces modes d'agriculture leur fourniraient l'occasion de s'éloigner des modèles agricoles de référence qui façonnent depuis longtemps les rapports entre les femmes et les hommes dans cet espace et qui s'incarnent par l'unité familiale formée d'un couple hétérosexuel. Ces choix auraient en outre pour effet de favoriser la visibilité des femmes en agriculture, leur reconnaissance sociale et le développement d'une identité professionnelle autonome (Dufresne, 2006; Nicourt, 2014; Rieu et Dahache, 2007; Sachs *et al.*, 2016).

Depuis 2001, la relève agricole féminine établie tend à occuper une place plus grande au Québec. De fait, 78% des agricultrices actuellement membres de la relève, c'est-à-dire âgées de moins de 40 ans et détenant au moins 1% des parts d'une entreprise agricole, se sont établies depuis le tournant du millénaire (Guillemette, 2013). On remarque d'ailleurs que la proportion de jeunes femmes qui s'établissent depuis 2008 est supérieure à leur répartition globale qui est de 27% puisqu'elles forment 30% de la relève chaque année. La relève féminine possédant la moitié et plus des parts d'une entreprise a augmenté au Québec de 2011 à 2016, passant de 62% à 66%.









Des données tirées de l'enquête la plus récente du MAPAQ sur la relève agricole montrent que des caractéristiques spécifiques de la relève féminine méritent d'être approfondies pour mieux saisir les défis particuliers vécus par les femmes dans cette profession au Québec. Par exemple, la proportion d'agricultrices parmi l'ensemble de la relève croît lentement, avec une hausse de trois points de pourcentage de 2006 à 2016. Elles s'établissent à un âge plus avancé que les membres de la relève masculine. En 2016, le quart d'entre elles se sont établies avant 25 ans, alors que c'est le cas de la moitié des jeunes agriculteurs (Cantin, Hagen-Veilleux et Langlois, 2018).

On observe également que les femmes s'établissent en agriculture de manière moins traditionnelle que les hommes. Le transfert de fermes, apparenté ou non, c'est-à-dire dans le contexte familial ou à l'extérieur de celui-ci, demeure la porte d'entrée principale en agriculture. De fait, 65% de tous les établissements de la relève québécoise en 2016 sont des transferts d'entreprises existantes, et familiaux près de 6 fois sur 10 (56%). Ce mode d'établissement est le choix de 61% d'hommes comparativement à 43% de femmes. Les femmes privilégient le démarrage d'une nouvelle entreprise agricole au transfert de ferme dans une proportion de 44% comparativement à 32% pour leurs homologues masculins (Cantin, Hagen-Veilleux et Langlois, 2018).



À l'heure où l'industrie agricole est appelée à se renouveler et à diversifier ses pratiques en tenant compte du caractère multifonctionnel, pluriel¹ et entrepreneurial de l'agriculture pour assurer son avenir (Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, 2008), en même temps qu'elle doit composer avec une population agricole vieillissante et une baisse constante du nombre d'exploitations, le Conseil est d'avis que la relève féminine, qui intègre le métier de manière soutenue depuis 2001 en empruntant des chemins diversifiés, représente l'une des clés essentielles de la poursuite du développement de l'agriculture québécoise.

Le Conseil estime important de mettre en lumière la diversité des pratiques agricoles – laquelle passe trop souvent sous le radar en raison d'une vision traditionnelle du métier – afin de mieux comprendre les dynamiques sociales en jeu depuis près de 20 ans après le tournant du millénaire, et de valoriser la contribution économique des femmes et l'égalité entre les sexes dans ce secteur d'activité.

Au cœur des hypothèses que le Conseil examine dans sa recherche se trouve l'effet de la présence grandissante des femmes en agriculture sur la transformation des inégalités entre les sexes dans les différents secteurs agricoles. Par exemple, dans quelle mesure peut-on observer des traces de ces transformations en agriculture conventionnelle, où la mise en marché et les pratiques sont organisées et réglementées, comparativement à l'agriculture de proximité, laquelle se développe, entre autres, autour d'exploitations à petite échelle et de la diversification des produits de la ferme ?

1 Ce type d'agriculture tiendrait compte des fonctions nourricière, économique, environnementale, patrimoniale et sociale en plus d'une diversité de productions et d'entreprises agricoles.



Démarche méthodologique

Les observations discutées dans ce portrait préliminaire s'inscrivent dans une recherche empirique menée par le Conseil de décembre 2017 à mai 2018 auprès d'une vingtaine de jeunes agricultrices de la relève âgées de moins de 40 ans et établies, ou en voie de le faire, dans différentes régions du Québec. Une analyse préliminaire de l'ensemble des entretiens a permis de faire émerger trois profils significatifs d'agricultrices de la relève au regard des aspects documentés dans la littérature.

Importance économique de l'agriculture au Québec

Au total, 28 919 exploitations agricoles ont été recensées en 2016, soit une baisse de 1,8% par rapport à 2011. Ce nombre s'élevait à 80 294 en 1966, soit il y a une cinquantaine d'années (Statistique Canada, page consultée le 22 mai 2017).

On comptait 54 500 personnes qui occupaient un emploi en agriculture en 2015, soit 39 300 hommes et 15 200 femmes (Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, page consultée le 22 mai 2018) : cela représente 0,8% de la population.

Parmi l'ensemble des personnes employées au sein des exploitations agricoles en 2016, 15 700 étaient des membres de la famille (Statistique Canada, page consultée le 18 mai 2018).

Plus de 8,7 milliards de dollars de recettes totales ont été perçues par les producteurs et les productrices agricoles en 2016, soit une croissance de 6,7% par rapport à 2015 : ce montant inclut la perception des ventes de produits agricoles et les paiements directs destinés à soutenir ou à subventionner le secteur agricole (Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, page consultée le 22 mai 2018).





Découverte d'une pratique agricole féminine diversifiée

Les trois récits qui suivent donnent un aperçu concret de la contribution économique, sociale et politique d'agricultrices de la relève à travers des formes et des activités diversifiées. Leur histoire montre en outre la persévérance et la détermination de chacune à surmonter des obstacles persistants pour les femmes dans le domaine et à relever plusieurs défis afin de se tailler une place en tant qu'agricultrice.

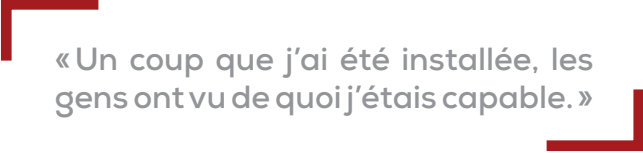


Maude Tremblay, pour l'amour des vaches et de la génétique

L'amour de Maude Tremblay pour les animaux est né de son réseau social à Saint-Gabriel-de-Rimouski: d'abord sur la ferme ovine familiale de son amie d'enfance, puis au contact des vaches d'un copain et des encans d'animaux auxquels elle assiste avec lui.







« Un coup que j'ai été installée, les gens ont vu de quoi j'étais capable. »

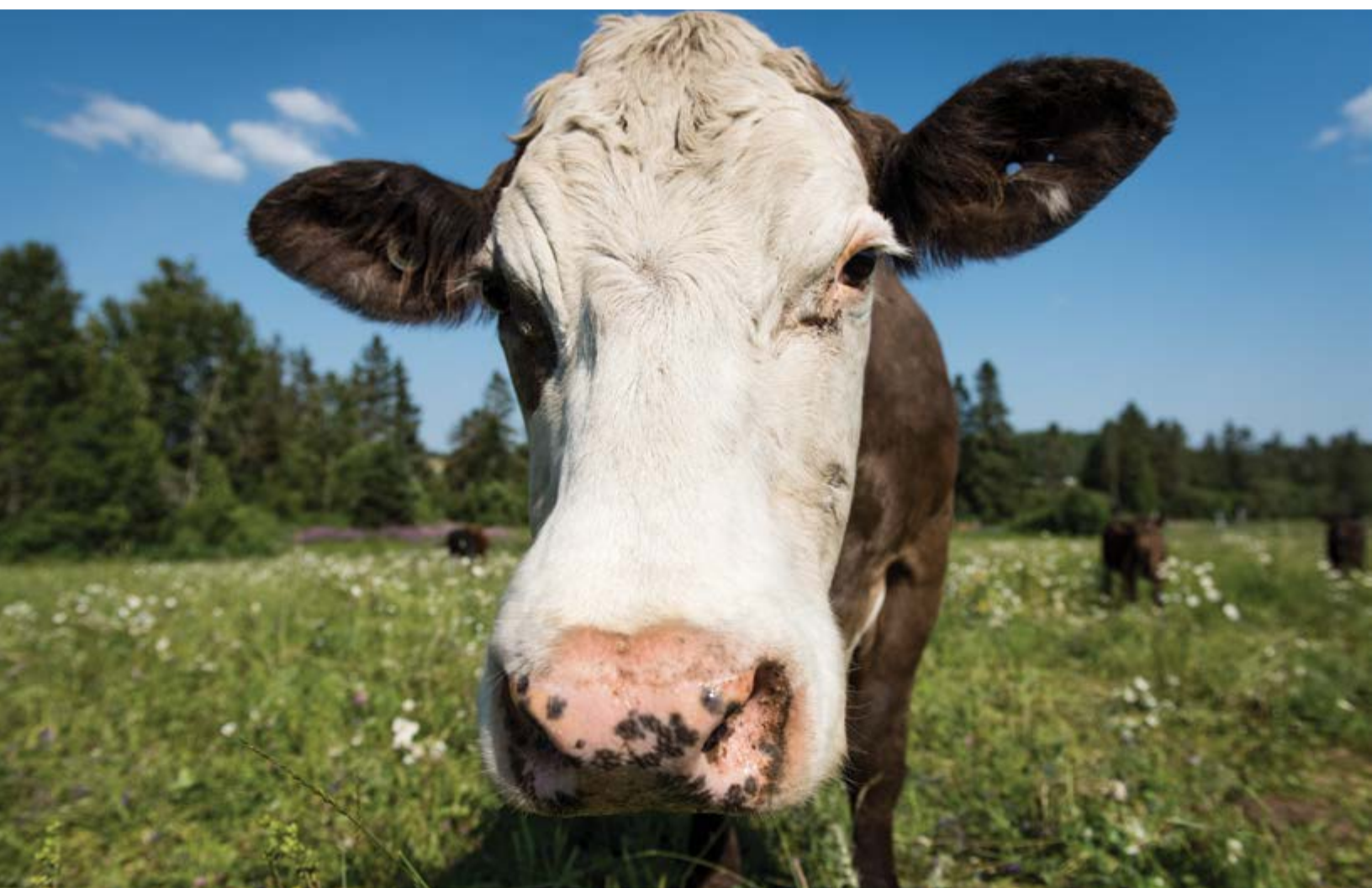
Maude Tremblay entreprend une formation spécialisée en agriculture avec le soutien de ses parents, convaincue qu'une carrière dans le monde agricole la rendrait heureuse. Un choix qui inspire dans son entourage quelques réticences pour ce métier « sans avenir » et des doutes à l'égard de ses capacités de mener à bien la gestion d'une exploitation agricole parce qu'elle est une fille. Loin de la décourager, ces commentaires produisent chez Maude l'effet inverse : elle est bien décidée à montrer ce dont elle est « capable ». Elle obtiendra un diplôme d'études collégiales (DEC) en santé animale suivi d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) en production animale. Ce parcours est singulier dans le contexte où la formation spécialisée en agriculture est une affaire généralement masculine : 62 % de la relève féminine est titulaire d'un DEC spécialisé en agriculture comparativement à 83 % de la relève masculine (Cantin, Hagen-Veilleux et Langlois, 2018).

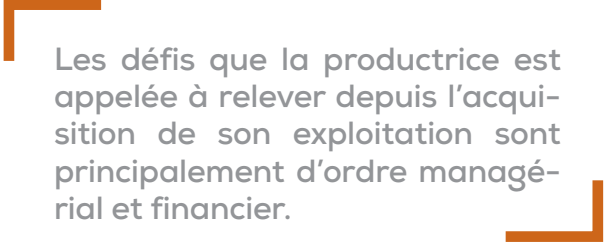
Faire ses preuves

Diplômes en poche, Maude roule sa bosse pendant six ans sur une exploitation spécialisée en bovins de boucherie située à Sainte-Florence, au cœur de la vallée de la Matapédia, à plusieurs kilomètres de sa ville natale. Une fois de plus, ses capacités sont mises en doute : en coulisses, on demande à son nouvel employeur ce qu'il va bien faire avec une fille sur sa ferme. Pourtant, Maude y assumera l'entière responsabilité de la gestion du troupeau, outre qu'elle sera mise à contribution dans la réflexion et les décisions touchant à la gestion et à la croissance de l'exploitation. Elle y travaillera avec acharnement, comme s'il s'agissait de sa propre entreprise, et parviendra à gagner la confiance des propriétaires des exploitations voisines : « Un coup que j'ai été installée, les gens ont vu de quoi j'étais capable. »

Les offres d'emploi commencent alors à se multiplier. Cependant, l'idée de s'établir en agriculture la turlupine. Acheter une petite ferme ? S'associer avec un ou une partenaire ? Même si son désir d'autonomie est grand, Maude songe au poids du travail et des responsabilités financières liées à un tel investissement en solo.

Contre toute attente, son employeur – avec qui Maude n'a aucun lien de parenté – lui propose une offre qu'elle estime impossible à refuser : acheter le cheptel et la machinerie à un prix fixé sous la valeur marchande avec, en prime, une garantie de prêt contracté dans une institution financière. Autre atout, la ferme est dotée d'un ensemble de bâtiments et d'espaces extérieurs qui communiquent entre eux – communément appelé « corral » dans le domaine de la production bovine – et d'une cage hydraulique, ce qui permet le déplacement et l'embarquement du bétail de manière sécuritaire et autonome.





Les défis que la productrice est appelée à relever depuis l'acquisition de son exploitation sont principalement d'ordre managérial et financier.

Devenir propriétaire

Au printemps 2017, Maude prend possession de la machinerie et des animaux, des vaches reproductrices (aussi nommées «vaches à bœuf») et des veaux. Elle compte ainsi parmi la relève féminine qui, en 2016, choisissait de s'établir par transfert non apparenté ou par démarrage dans une proportion plus grande que la relève masculine, soit 57% des filles comparativement à 40% des garçons (Cantin, Hagen-Veilleux et Langlois, 2018).

Le contrat de vente ne prévoit aucun titre de propriété de la terre. Maude doit la louer pour cultiver les céréales destinées au bétail. Grâce à un contrat notarié, elle est cependant assurée de pouvoir louer la superficie dont elle a besoin à un coût raisonnable, et ce, même si la terre venait à être vendue. Dans ce cas, l'occasion d'acheter la terre agricole serait d'abord offerte aux membres de la famille du vendeur, puis à Maude.

Les ressources financières sont déterminantes durant la première année d'établissement. Maude a dû patienter pendant près d'une année avant de percevoir les premières rentrées d'argent venant de la vente des animaux. Pendant cette période, elle a pu compter sur une source régulière de revenu grâce au programme Soutien au travail autonome mis en œuvre par Emploi-Québec. La nouvelle entrepreneure a aussi bénéficié d'une prime à l'établissement de La Financière agricole du Québec en plus de l'obtention d'un prêt de la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de La Matapédia et d'une subvention de la municipalité régionale de comté (MRC) de La Matapédia.

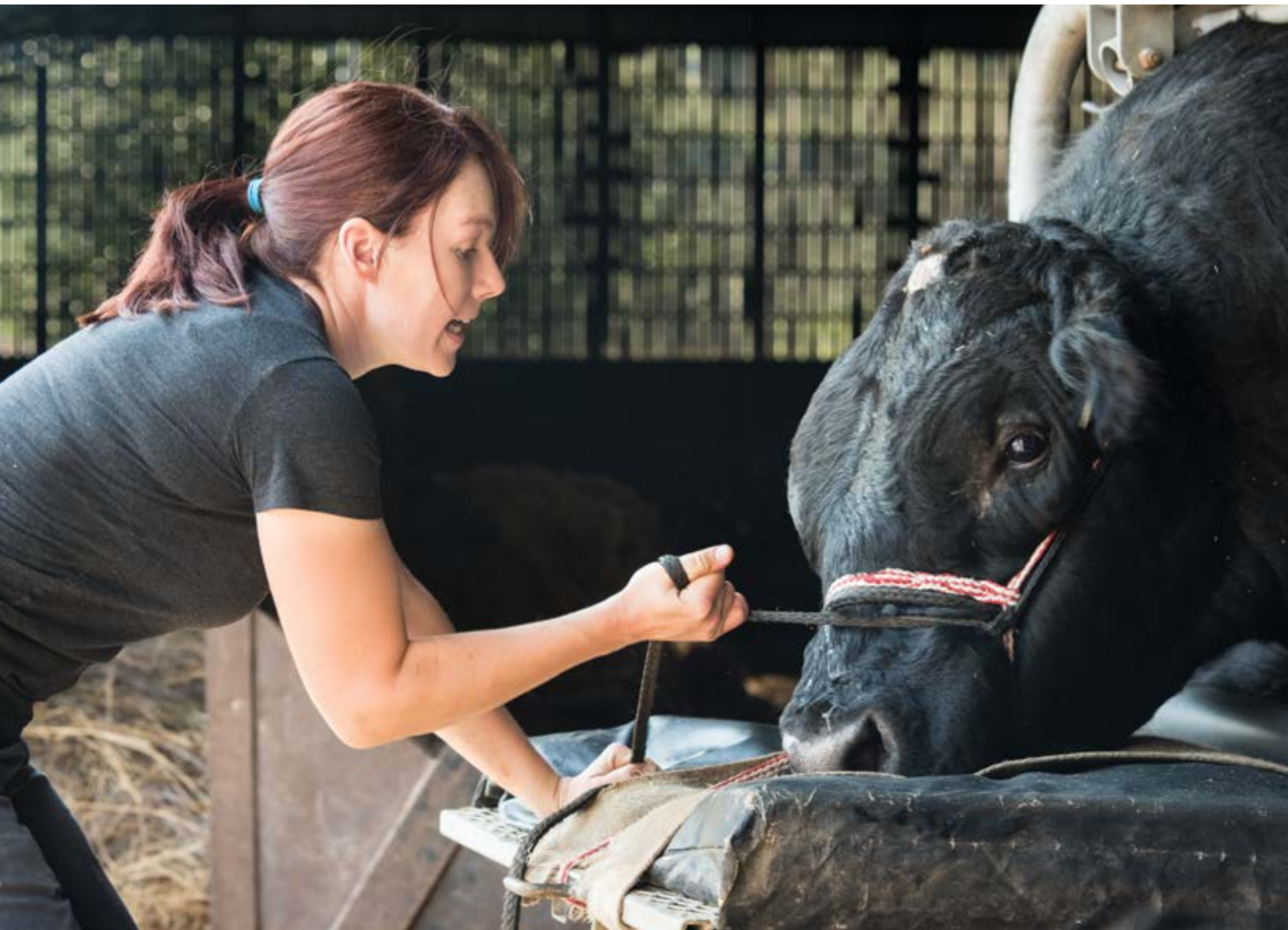
Les défis que la productrice est appelée à relever depuis l'acquisition de son exploitation sont principalement d'ordre managérial et financier. Maude a la chance de bénéficier d'un mentorat de la part de l'ancien propriétaire, notamment en matière de comptabilité; elle apprend ainsi plusieurs trucs et astuces pour économiser et rentabiliser les investissements.

Le travail agricole est réparti avec un ouvrier employé à temps plein. Ce mécanicien de formation pallie le manque de connaissances et d'intérêt de Maude pour la mécanique : « Je les conduis tous les tracteurs, mais quand c'est brisé, je le *parque* là, puis je dis : 'Il est brisé.' » Elle préfère s'employer aux travaux étroitement liés à son rôle de propriétaire et qui la passionnent, comme le bien-être des vaches, le suivi génétique de même que la gestion et le développement de son entreprise. D'autres tâches sont exécutées en équipe, par exemple au moment de vacciner ou de vermifuger les animaux, des opérations qui nécessitent de manipuler l'ensemble du bétail en un court laps de temps.

En phase avec son temps, la jeune propriétaire se donne des moyens concrets pour optimiser ses conditions de travail, notamment en investissant dans l'achat d'outils technologiques. Par exemple, elle utilise un instrument qui détecte l'approche du vêlage. Installé sur la queue de la vache, le dispositif électronique en mesure l'activité musculaire et transmet cette information à la propriétaire, par texto.

Maude se sert aussi d'un système de caméras grâce auquel elle peut surveiller à distance la mise bas. De cette façon, elle peut s'éloigner des lieux où se déroulent les naissances, et ce, sans compromettre la santé des animaux ni la qualité de son propre sommeil !







L'environnement dans lequel Maude exerce son métier est encore majoritairement masculin. Même si la production de bovins représente une spécialité choisie quasi également par la relève féminine (9%) et masculine (8%), il faut garder en tête que les filles ne forment encore que 27% de la relève agricole (Cantin, Hagen-Veilleux et Langlois, 2018). Concrètement, cela veut aussi dire que l'activité dont la productrice bovine tire l'essentiel de son revenu d'exploitation, c'est-à-dire l'encan, est exercée par des hommes en grande majorité.

Cependant, au fil des transactions d'affaires, Maude y est plus en vue et son expertise se trouve progressivement reconnue. Cette reconnaissance sociale semble aussi liée à la visibilité virtuelle que Maude établit par son activité sur le réseau social Facebook, que ce soit sur la page de son exploitation ou sur celle de groupes fermés spécialisés, comme celui de Génétique Bovine Québec. Les naissances, l'achat et la vente de bétail ou encore l'essai ou l'installation d'équipement technologique constituent autant d'occasions de discuter


en ligne avec d'autres productrices ou producteurs de bovins. Certaines personnes l'interpellent en privé pour obtenir son avis sur des questions agricoles ou bovines, tandis que d'autres expriment leur satisfaction lorsqu'elles font connaissance avec Maude en la rencontrant en personne à l'encan.

Maude envisage l'avenir de son exploitation en se spécialisant dans l'élevage de femelles pur-sang et hybrides, c'est-à-dire issues du croisement de deux individus. Aux yeux de la nouvelle entrepreneure, la production d'animaux de grande qualité, dont la valeur marchande est plus élevée, s'avère le meilleur moyen pour parvenir à augmenter ses revenus.

En d'autres mots, Maude souhaite «grossir de l'intérieur». À cette fin, elle pratiquera donc des croisements de races pour façonner de meilleurs veaux. Et la voie qu'elle entend prendre est bien engagée: Maude a déjà acheté plusieurs animaux pur-sang de génétique supérieure afin de pouvoir ainsi améliorer la qualité et la productivité de son troupeau d'année en année.



Discussion




L'établissement en agriculture de Maude Tremblay se distingue à plus d'un égard. D'une part, son tempérament de battante l'a manifestement aidée à faire fi des mises en garde liées aux représentations sociales et sexistes du métier. D'autre part, l'appui financier et le mentorat fournis par l'ex-proprétaire constituent des atouts considérables pour une relève qui, bien souvent, ne dispose d'aucun actif au moment de procéder à des achats importants, tout en devant effectuer ses premiers pas dans la gestion d'une exploitation.

Pour les femmes qui veulent s'établir en agriculture, les exigences de financement représentent un obstacle de plus, et qui peut prendre diverses formes allant de la demande de garanties importantes à la signature du conjoint (Dufresne, 2006; Rieu et Dahache, 2007; Sachs *et al.*, 2016; Simard et St-Cyr, 1990; Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière, 2010). L'indépendance et la visibilité que procure à Maude son statut de propriétaire unique – détaché du modèle familial formé d'un couple hétérosexuel – et les conditions qu'elle a mises en place pour le valoriser semblent participer de la réussite de sa trajectoire professionnelle.

Toutefois, le parcours d'établissement de Maude témoigne de la persistance de certains obstacles auxquels se butent encore les membres de la relève féminine en agriculture, notamment la nécessité de prouver qu'elles sont capables de jouer un rôle encore perçu comme traditionnellement masculin et l'accès difficile à la terre.

Maude a dû faire preuve de ténacité et de combativité pour obtenir la confiance de ses pairs et de ses paires en raison de certaines croyances bien ancrées dans l'imaginaire collectif et, surtout, fortement associées à la masculinité. C'est le cas de la force physique et des connaissances en mécanique encore entendues comme indispensables pour travailler en agriculture. Le tracteur en est le symbole par excellence, comme l'exprime ici la jeune productrice bovine : « Mon tracteur est loué l'hiver, sur la neige; puis le monsieur, quand je lui mentionnais les paiements, il a dit : 'En tout cas, je pense que c'est la première fois que je parle avec une femme de tracteurs'. ».

Par ailleurs, Maude ne possède pas la terre agricole, mais elle la loue. Cela n'est pas sans rappeler qu'historiquement la transmission patrilinéaire, c'est-à-dire de père en fils, a entravé l'accès des femmes à la terre et à la propriété agricoles (Hamel et Morisset, 1994; Richer et St-Cyr, 1995; Rieu, 1991; Rieu et Dahache, 2007; Sachs *et al.*, 2016; Simard et St-Cyr, 1990). En ce qui concerne Maude, les membres de la famille du vendeur bénéficieraient du premier droit de refus sur les terres agricoles qui permettent à la jeune productrice de nourrir son bétail, si elles étaient mises en vente. Même si telle n'est pas l'intention, cette disposition juridique valorise implicitement la reprise des terres à l'intérieur du cercle familial, et aux hommes de préférence. Or, dans le contexte où les femmes choisissent de s'établir de manière moins conventionnelle, hors du cadre familial, comme le fait Maude, il faut se demander si cette culture de la filiation paternelle ne rend pas encore plus difficile l'accès des femmes à la propriété de la terre.





Coup d'œil sur la production de bovins de boucherie

En 2016, le secteur de la production de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement, regroupe au Québec 2 474 exploitations agricoles sur un total de 28 919 (Statistique Canada, page consultée le 18 mai 2018). Ce nombre a diminué de près de 15% par rapport à l'année 2011. Dans la province, la quantité de bovins de boucherie a baissé de 18% comparativement à l'année 2011. L'augmentation des prix aurait été propice à la vente de troupeaux pour certains exploitants désireux de prendre leur retraite ou de se concentrer sur d'autres aspects de la production agricole (Statistique Canada, page consultée le 22 mai 2017).

Cette production génère des recettes agricoles de 598,2 millions de dollars. Ce montant inclut la perception des ventes de produits agricoles et les paiements directs destinés à soutenir ou à subventionner le secteur agricole (Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, page consultée le 22 mai 2018). Ce type de production représente le choix de 8% de la relève agricole établie au Québec en 2016. La proportion de femmes et d'hommes de la relève agricole qui choisissent ce secteur se chiffre à 9% chez les premières et à 8% chez les seconds (Cantin, Hagen-Veilleux et Langlois, 2018).



Audrey Bogemans,

l'agriculture au rythme des affaires

Audrey Bogemans est la cadette de quatre filles d'une famille établie dans le domaine des grandes cultures à Saint-Sébastien, dans la région de la Montérégie. L'entreprise est spécialisée dans la culture de maïs, de soya et de blé, et fait aussi la location d'un centre de grains d'une capacité de 15 000 tonnes.



Dès la fin de ses études secondaires, Audrey Bogemans est pressentie par son père pour prendre la relève de l'entreprise familiale en raison des réflexes d'entrepreneure qu'il observe chez elle. Sachant bien la somme de travail colossal qu'exige une ferme, la jeune fille ne se voit pas relever un tel défi en solo dans un avenir proche. Elle entamera donc des études collégiales en gestion, puis en marketing, avant de fonder sa propre agence de publicité et de s'engager dans la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu.

Le goût d'entreprendre

Quelques années plus tard, c'est son intérêt pour l'entrepreneuriat, et l'équipe qu'elle compte former avec son mari, qui ramène Audrey dans l'entreprise familiale. Chez les Bogemans, la culture entrepreneuriale irrigue tous les membres de la famille qui ne compte aucun garçon parmi les enfants. Les visites chez le comptable avec les parents et le travail sur l'exploitation sont des activités courantes pour les filles. Les valeurs liées à la famille, au travail et à la responsabilisation font partie de leur éducation. Audrey Bogemans et ses sœurs ont ainsi appris à croire en leurs capacités. Aujourd'hui, elles travaillent toutes dans le milieu agricole et trois d'entre elles sont à leur compte, dont Audrey qui a pris la relève de la ferme familiale.




La jeune femme, aussi mère de deux enfants, s'est engagée dans un processus de transfert apparenté avec un partenaire d'affaires, son mari, mécanicien de machineries fixes. Ensemble, ils détiennent en parties égales 40% des parts de l'entreprise léguées par les parents. Au terme du transfert, lorsque ces derniers auront pris leur retraite, le couple aura procédé au rachat de l'entreprise familiale: il est prévu qu'Audrey possède alors 75% des parts.


Le transfert de l'exploitation a été facilité par plusieurs facteurs. Les membres de la famille concernés ont eu recours à des services conseil, tant sur le plan financier que sur celui de la gestion des ressources humaines. L'ensemble de la démarche s'est déroulée sous le signe de la communication. La vision des parents cédants a été mise en commun et discutée avec celle de la relève. Enfin, les tâches administratives et agricoles ont fait l'objet d'une redistribution entre les propriétaires actuels, selon les intérêts et la volonté de chaque personne.

Audrey a choisi de s'occuper de la mise en marché des grains, du suivi agronomique et de la gestion. Ainsi a-t-elle récupéré une partie des tâches de sa mère (comptabilité) et de son père (agronomie). Le choix de son mari-copropriétaire s'est porté sur les opérations agricoles. Il planifie l'exécution des travaux aux champs, outre qu'il s'assure de l'achat et de l'entretien de la machinerie, des tâches traditionnellement accomplies par le père d'Audrey.

Les secteurs d'activité respectifs du couple sont toutefois valorisés inégalement aux yeux de plusieurs personnes. Les activités agricoles obtiendraient une gratification plus importante. La jeune entrepreneure explique cette situation par le fait que les tâches agricoles sont concrètes, exécutées manuellement ou mécaniquement, et qu'elles ont des répercussions dans les champs qui sont visibles rapidement, alors qu'il en va autrement des aspects liés à la gestion.



Les valeurs liées à la famille, au travail et à la responsabilisation font partie de l'éducation reçue par Audrey.





L'espace bureau assigné aux tâches administratives était encore jusqu'à tout récemment situé dans la maison familiale, là où la mère d'Audrey s'occupait de la comptabilité. De plus, il a fallu à Audrey quelques années pour mettre en œuvre de nouvelles pratiques qui ont permis de doubler l'activité du centre de grains. Les résultats obtenus, estime Audrey, contribuent pourtant progressivement à un rehaussement de la valeur du secteur de l'entreprise dont elle a la responsabilité, et à la reconnaissance de ses habiletés de gestionnaire : « Il y a plusieurs choses qu'on a faites dont mon père comprend l'importance [...] J'ai fait mes preuves finalement. »

L'agriculture à travers la lorgnette des affaires

Audrey entrevoit l'avenir de son entreprise, et de l'agriculture en général, à travers la lorgnette des affaires. Selon elle, les actrices et les acteurs des milieux agricole et entrepreneurial ont de nombreux enjeux en commun, à commencer par le développement de compétences en administration et en gestion. En outre, le monde des affaires est appelé à reconnaître que les entreprises agricoles constituent une force économique importante pour plusieurs régions du Québec. Convaincue du lien étroit et interdépendant entre les deux univers, elle crée, dès son retour dans le milieu agricole, le comité agroalimentaire de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu afin de favoriser la reconnaissance de l'agriculture comme clé essentielle au développement des affaires de la région et du territoire.





Aujourd'hui, la passionnée d'agriculture et d'entrepreneuriat occupe le poste de présidente de la Chambre de commerce. De son propre aveu, son engagement dans cet organisme lui a permis de gagner en confiance relativement à ses capacités et de voir ses qualités de leader reconnues à l'extérieur du cercle familial.

Si Audrey admet s'engager personnellement pour obtenir de la visibilité, tant pour elle-même que pour son entreprise, son action n'en est pas moins politique. Elle souhaite contribuer à sa mesure à inspirer les femmes à se lancer en agriculture: «On est capables.»

Le carcan des rôles traditionnels

Les obstacles auxquels se heurte Audrey depuis son établissement ont trait principalement aux rôles attendus des femmes et des hommes, particulièrement dans le milieu agricole. La résistance se manifeste notamment par la difficulté à être prise au sérieux et par l'exigence d'une validation masculine. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un vendeur de tracteurs ou un agronome se moque des questions soulevées par Audrey ou exprime le désir de la rencontrer en compagnie de son père.

D'après l'expérience de la jeune entrepreneure, il est fréquent que des acteurs externes essaient de réunir des hommes au moment d'une prise de décision: «C'est pas une question d'âge, c'est une question de sexe, clairement.» Son mari-copropriétaire, à peu près du même âge qu'elle, ne ferait pas l'expérience de telles situations.

En 2017, alors qu'elle reçoit la Bourse du Fonds d'investissement pour la relève agricole afin de souligner l'excellence de son parcours professionnel dans le secteur de l'agroalimentaire, Audrey essuie quelques commentaires où l'on souligne le mérite de son mari, sans qui un tel accomplissement aurait été difficile pour elle, prétend-on, voire impossible.

Elle souhaite contribuer à sa mesure à inspirer les femmes à se lancer en agriculture: «On est capables.».





Il semble que la conciliation de plusieurs rôles soit l'objet d'une certaine désapprobation. Être une « bonne mère » apparaît encore difficilement compatible avec le fait d'être chef d'exploitation et présidente d'une chambre de commerce. Par exemple, d'autres mères venant du milieu agricole laissent parfois sous-entendre qu'un tel exploit est impossible sans la présence d'un « homme rose à la maison pour élever les enfants ». Des collègues agriculteurs estiment Audrey bien « décidée » pour oser mener toutes ces tâches de front, car « leur femme ne ferait jamais ça ».

La jeune agricultrice est souvent ramenée à ce volet de son identité lié à la maternité et à l'éducation des enfants: « C'est comme un rôle traditionnel que les gens perçoivent – que la femme, il faut qu'elle reste à la maison pour faire la comptabilité et gérer les enfants. »

La conciliation de l'agriculture et de la famille

La voie que suit Audrey la rend heureuse et comble toutes ses aspirations. Cependant, ce choix vient avec le poids de l'ensemble des tâches familiales et domestiques: courses, cuisine, lessive, ménage, soins aux enfants. Du moins, c'était le cas durant les deux premières années de vie de ses enfants. À certaines périodes de l'année, ces tâches sont accomplies davantage en équipe, avec son mari. Néanmoins, c'est elle qui en assure la planification et l'organisation en tout temps. Une répartition qu'elle explique par le fait que son temps professionnel peut être davantage modulé que celui de son mari. Les opérations agricoles attendraient difficilement, alors que les tâches administratives sont perçues comme reportables à d'autres moments et dans des lieux divers.





Discussion

La trajectoire professionnelle d'Audrey met en lumière des éléments déterminants du parcours des femmes en agriculture. D'une part, sa trajectoire témoigne du fait qu'elles suivent généralement un itinéraire moins classique que celui des hommes, notamment sur le plan de la formation et de l'établissement. De fait, comme près de la moitié (49%) de la relève féminine en 2016 (Cantin, Hagen-Veilleux et Langlois, 2018), Audrey n'a pas fait d'études spécialisées en agriculture. Cette situation donne à réfléchir sur la question de la promotion et de la valorisation d'une diversité de parcours pour accéder à l'agriculture, et qui pourrait permettre d'envisager la diversification de sa pratique.

D'autre part, les filles qui s'établissent au moyen d'un transfert d'entreprises existantes, comme l'a fait Audrey, sont moins nombreuses que les hommes. En 2016, les femmes de la relève agricole ont choisi cette option dans une proportion de 56 %, comparativement à 69% des hommes (Cantin, Hagen-Veilleux et Langlois, 2018). À cet égard, il faut souligner qu'Audrey a été perçue comme une relève potentielle par son père. On peut légitimement se demander si ce contexte a été favorisé par l'absence de garçon dans la famille.

En effet, historiquement, les filles étaient rarement désignées à cet égard par les parents en raison de l'existence d'une culture qui favorisait la transmission patrilinéaire de la propriété agricole (Richer et St-Cyr, 1995; Simard et St-Cyr, 1990). Dans cette logique, elles se voyaient attribuer des tâches agricoles moins valorisées sur la ferme, ce qui contribuait à les écarter progressivement de l'exploitation. Or, ce n'est pas le cas pour Audrey dont le récit révèle un lien certain entre la socialisation reçue et les aptitudes qu'elle a développées pour l'entrepreneuriat et l'agriculture dans une famille composée uniquement de filles.

On remarque par ailleurs qu'Audrey et son mari-copropriétaire restent relativement campés dans des rôles plutôt traditionnels en ce qui concerne le fonctionnement de la ferme au quotidien : lui est aux champs et elle, à l'administration. Cette répartition plutôt traditionnelle de la division du travail sur la ferme s'inscrit sans conteste dans le prolongement de l'histoire des femmes en agriculture en Occident. C'est un long chemin duquel découlent leur invisibilité et, par conséquent, la difficile reconnaissance de leur contribution à la famille et à la société (Dagenais *et al.*, 1988; Nicourt, 2014; Rieu, 1991; Sachs *et al.*, 2016).



Cependant, même si certaines tâches accomplies par Audrey restent très proches du modèle traditionnel féminin en agriculture, le statut d'entrepreneure qu'elle revendique et son engagement personnel à la Chambre de commerce s'en éloignent grandement. La visibilité recherchée par Audrey semble contribuer à la construction et à la reconnaissance de son identité d'agricultrice et de gestionnaire, dans la famille et dans sa communauté. Il faut bien noter que ces résultats ne sont possibles qu'au prix d'efforts répétés, comme elle l'avance elle-même : « On est tout le temps ramenées à 'T'es une femme, puis c'est toi la *Kid Kodak* de l'entreprise, félicitations, mais tout ça, c'est dû à ton mari'. »

Manifestement, la prégnance des modèles parentaux ancrés dans le milieu agricole depuis longtemps, les attentes des proches ainsi que des paires et des pairs à l'égard des rôles attribués traditionnellement selon les sexes, conjuguées aux remises en question qu'Audrey doit essayer régulièrement à l'endroit de ses capacités, sont des éléments qui paraissent susceptibles de fragiliser l'identité multidimensionnelle qu'elle a choisie. Et qu'elle doit justifier régulièrement.

De même, la conciliation des temps professionnels et familiaux dans la famille d'Audrey demeure conforme à ce que dit la recherche sur le sujet. Dans le milieu agricole, et probablement davantage que dans la société en général, le poids de la conciliation travail-famille repose encore beaucoup sur les épaules des femmes, notamment en raison du caractère flou et mouvant des frontières entre la vie familiale, domestique et professionnelle (Dagenais *et al.*, 1988; Dion, 1983; Lemarier-Saulnier, 2016; Hamel et Morisset, 1994; Rieu, 1991; Simard et St-Cyr, 1990).

Les stratégies mises en œuvre pour concilier le travail professionnel et familial – la garderie, une gardienne ou un gardien en soirée – ne parviennent pas à délimiter aussi nettement la sphère professionnelle d'Audrey que celle de son mari, ni à répartir équitablement les responsabilités familiales et les travaux domestiques. En somme, on peut, de plein droit, se demander si le poids de la conciliation travail-famille, incombant encore majoritairement aux femmes et perpétué notamment par la reconduction des rôles masculins et féminins traditionnels, pourrait compromettre le projet d'une agriculture plus égalitaire.





Coup d'œil sur le secteur des grandes cultures

Le secteur des grandes cultures regroupe au Québec 4 506 exploitations agricoles sur un total de 28 919. En 2016, les grains les plus cultivés ont été le maïs, le soya et l'avoine (Statistique Canada, page consultée le 22 mai 2018). Selon le MAPAQ (page consultée le 22 mai 2018), près de 90% de la production des grains au Québec est destinée à l'alimentation animale.

Ce secteur génère des recettes agricoles de 1 046 millions de dollars, montant qui inclut la perception des ventes de produits agricoles et les paiements directs destinés à soutenir ou à subventionner le secteur agricole (Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, page consultée le 22 mai 2018). La production des grandes cultures représente le choix de 14% de la relève agricole établie au Québec en 2016. La proportion de femmes et d'hommes de la relève agricole qui choisissent ce secteur se chiffre à 10% chez les premières et à 16% chez les seconds (Cantin, Hagen-Veilleux et Langlois, 2018).

*ail
5.50*



FERME BIOLOGIQUE

*Les
petits oignons*

www.fermeauxpetitsoignons.org

Véronique Bouchard, fermière pour la santé des familles

Véronique Bouchard est titulaire d'une maîtrise en agronomie et copropriétaire de la ferme biologique Aux petits oignons en parts égales avec son conjoint. Ensemble, le couple a démarré cette entreprise maraîchère sur petites surfaces située à Mont-Tremblant, dans la région des Laurentides, il y a plus de dix ans.





L'histoire de la ferme Aux petits oignons a été tissée au fil des jours, sans planification à long terme, raconte Véronique Bouchard, en même temps que la fin de ses études de maîtrise et la naissance de ses deux enfants, maintenant âgés de 8 et de 10 ans. Les racines de cette entreprise puisent dans le terreau de la conscience éthique de Véronique, façonnée, entre autres, par son passé de militante politique et le discours féministe de sa mère. Graduellement, elle s'intéressera à l'alimentation et délaissera des études en musique à la faveur de l'agronomie, même si ce virage apparaît un « choix risqué » pour ses parents. Pour elle, ce secteur d'activité présente l'avantage de réunir ses goûts marqués pour les sciences, le vivant, les relations humaines et l'économie.

Le véritable déclic pour l'agriculture se produira lors d'un stage universitaire effectué en France sur une ferme biologique de proximité, c'est-à-dire dont les produits sont mis en marché en circuit court de distribution pour limiter le nombre d'intermédiaires entre la production et la consommation au profit de la vente directe (marché public, kiosque à la ferme, paniers bio récupérés par les consommateurs et les consommatrices dans des points de distribution situés près des espaces urbains).

Véronique sera marquée par cette expérience et par le « mode de vie agricole ». Cette fille de parents fonctionnaires, qui concevait jusqu'alors le travail selon la formule métro-boulot-dodo, est séduite par la flexibilité du travail sur la ferme qui offre, par exemple, la possibilité de prendre le temps d'accueillir une amie en visite et de poursuivre sa journée de travail en soirée. En outre, cette conception du travail lui permet d'envisager la possibilité d'établir un contact direct avec la clientèle : « Ça apporte un petit sens à la vie, ton travail quotidien est en lien avec des gens concrets qui te remercient, puis c'est la base de la santé, l'alimentation, toute cette mission-là m'appelait beaucoup. »

«Ça apporte un petit sens à la vie, ton travail quotidien est en lien avec des gens concrets qui te remercient, puis c'est la base de la santé, l'alimentation, toute cette mission-là m'appelait beaucoup.»

Les défis des fermes sur petites surfaces

À la fin de son baccalauréat, la nouvelle diplômée entrevoit le démarrage d'une petite entreprise comme moyen de se faire la main en agriculture, depuis les semis jusqu'à la vente, et de surmonter un sentiment d'imposture, car ni son conjoint ni elle n'ont de liens familiaux avec le milieu. Au cours des premières années, l'expérience maraîchère se déroule sur une parcelle de terre en location auprès d'un agriculteur. Les revenus provenant de la ferme sont alors quasi inexistantes : «La première année, on avait calculé notre salaire, puis il était de deux dollars l'heure.»

Le conjoint de Véronique occupe à ce moment-là un emploi en génie agricole hors de la ferme. D'ailleurs, la moitié (52 %) de la relève établie en agriculture par démarrage en 2016 travaille aussi à l'extérieur, tandis qu'un peu plus du tiers (37 %) de la relève établie par transfert familial est dans cette situation (Cantin, Hagen-Veilleux et Langlois, 2018). Les investissements liés au développement de l'entreprise agricole proviennent de leurs économies et de l'argent prêté par des proches de Véronique et de son conjoint, remboursable selon les modalités de contrats signés avec chaque prêteur ou prêteuse. Le couple amasse ainsi près de 70 000 \$.

C'est au moment d'acheter la terre louée, soit l'équivalent de 5 hectares d'une terre de plus grande superficie, que Véronique et son conjoint affrontent un obstacle de taille : l'interdiction énoncée par l'article 28 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)² de morceler un territoire agricole sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), organisme chargé de l'application de cette loi. Il faudra au couple plus d'une année de représentations et de démêlés juridiques, tout en essayant un premier refus, pour parvenir à convaincre la CPTAQ d'autoriser le lotissement convoité.

Bien déterminée à devenir propriétaire de la terre sur laquelle florissait peu à peu cette ferme maraîchère, Véronique scrute un à un les articles de la LPTAA afin de développer son argumentation qu'elle fonde essentiellement sur la nécessité de dynamiser le territoire agricole qu'elle habite, justement pour le protéger, «non pas parce que c'est une région dévitalisée, au contraire, parce que les gens ont les moyens de s'acheter de la terre agricole pour s'acheter un paysage». Or, a-t-elle soutenu, en favorisant l'accès de la relève à la terre pour la cultiver, le morcellement pourrait stimuler l'économie agricole, plutôt en perte de vitesse selon la productrice. La demande de morcellement du couple a finalement été autorisée par la CPTAQ en 2010 avec l'appui favorable de La Financière agricole et du MAPAQ, mais sans celui de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

² La LPTAA a été édictée en 1978 en réponse au tort causé aux terres agricoles par l'urbanisation dans l'agglomération de Montréal de 1964 à 1975 (CPTAQ, page consultée le 22 mai 2018).



Un succès reconnu

Aujourd'hui, la réputation de la ferme Aux petits oignons outrepassé les frontières du pays. En août 2017, 26 agriculteurs et agricultrices biologiques de France visitaient la ferme pour découvrir certains des secrets de cette exploitation agricole rentable, efficace³ et lauréate de plusieurs prix et distinctions.

En 2017, le couple a remporté le concours Jeunes agriculteurs d'élite du Canada et a reçu le Prix de la carotte d'or décerné par le Réseau des fermiers de famille d'Équiterre. En 2015, Véronique et son conjoint ont remporté le Prix de la relève agricole du MAPAQ; en 2013, la jeune exploitante avait obtenu le titre de grande gagnante du concours Tournez-vous vers l'excellence! de La Financière agricole.

Les revenus de la ferme Aux petits oignons permettent depuis quelques années déjà de faire vivre la petite famille, et d'en nourrir près de 500 autres. Un certain nombre d'employés et d'employées travaillent pour l'entreprise toute l'année, alors que la main-d'œuvre agricole grimpe pendant l'été à près d'une vingtaine de personnes.

La répartition des tâches entre Véronique et son conjoint a été effectuée avec la collaboration d'une conseillère en ressources humaines, et, somme toute, elle s'est conclue spontanément en ayant en tête leurs centres d'intérêt individuels, précise Véronique. Elle-même est responsable des ressources

3 L'analyse publiée dans le *Guide technico-économique de démarrage de l'entreprise maraîchère commercialisant selon la formule de l'agriculture soutenue par la communauté* montre que les entreprises qui, en 2008, se distinguaient par une meilleure efficacité avaient réduit le temps de travail par panier ainsi que les dépenses liées aux salaires et au carburant et avaient obtenu des rendements supérieurs à l'hectare (Deschênes et Guillemette, 2013, p. 11).



humaines et de la communication, des finances et de la comptabilité, ainsi que de la production en serre non mécanisée – alors que lui voit aux outils et aux travaux mécanisés, sans oublier les pratiques agronomiques.

Soucieux d'établir des conditions de travail équitables, le jeune couple entrepreneur a notamment élaboré une politique familiale afin de favoriser la conciliation travail-famille du personnel. Par exemple, les parents d'enfants fréquentant l'école primaire bénéficient d'horaires plus flexibles et sont en congé les 24 juin et 1^{er} juillet, puisque la garderie est fermée. Une échelle salariale a également été établie en vue d'assurer un maximum d'équité entre les membres du personnel en fonction du sexe, du niveau de scolarité et de l'expérience. Les formations d'appoint sont aussi proposées sans *a priori* sexiste et plutôt en fonction des tâches effectuées et des postes occupés : « J'ai des gars qui sont pourris pour chauffer les tracteurs, puis des filles qui sont très bonnes », raconte l'entrepreneure, tout en remarquant que ces dernières s'intéressent plus rarement à la mécanique.

Outre cette tendance, Véronique observe peu d'attitudes et de comportements stéréotypés selon le sexe au sein de son exploitation. Elle explique cette situation par le fait que les gens qui travaillent à la ferme sont conscientisés aux inégalités sociales. Ce sont des personnes qui gravitent notamment autour de la Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ) dont la mission est de mettre en commun des activités telles que la mise en marché et l'achat des intrants, soit des produits nécessaires à la terre et à la culture.



Soucieux d'établir des conditions de travail équitables, le jeune couple entrepreneur a notamment élaboré une politique familiale afin de favoriser la conciliation travail-famille du personnel.

Les membres de la CAPÉ ont d'ailleurs mis en place des pratiques innovantes pour contribuer à enrayer le sexisme. Les communications font, par exemple, l'objet d'une attention méticuleuse quant à l'emploi du féminin et du masculin. La rédaction non sexiste apparaît d'autant plus importante, souligne Véronique, que la CAPÉ regroupe des membres de la diversité sexuelle.

Au sein de la ferme Aux petits oignons, les décisions liées à la gestion de l'entreprise sont souvent prises individuellement selon le champ de compétence des copropriétaires. Tous deux sont sollicités fréquemment pour participer à diverses instances.

Véronique occupe un poste d'administratrice au conseil d'administration du réseau Agriconseil pour la région des Laurentides: cet organisme établi partout en province propose aux productrices et aux producteurs agricoles une gamme de services individuels et collectifs en matière d'agroenvironnement et de gestion d'entreprise. Elle est également engagée dans le Réseau des fermiers de famille d'Équiterre, au sein de la CAPÉ, et elle a déjà siégé au comité consultatif agricole de la MRC des Laurentides. Véronique estime avoir de la crédibilité auprès des membres et des organisations de sa communauté et être reconnue comme productrice maraîchère sans difficulté.

De son côté, son conjoint a été président de la CAPÉ à sa fondation, en 2013, et il y occupe en ce moment un poste d'administrateur. Il est aussi membre du conseil d'administration du syndicat local de l'UPA Laurentides-Pays-d'en-Haut. Véronique estime que les fonctions politiques que son conjoint occupe – et qu'elle qualifie de «plus prestigieuses» – découlent d'un choix individuel et font écho à sa passion pour la politique agricole: «Si j'avais voulu le faire, j'aurais très bien pu être à sa place.»

Véronique souhaite nourrir des centres d'intérêt en dehors du milieu de l'agriculture, comme la musique et la littérature, et consacrer plus de temps à ses proches. Par exemple, elle dit avoir davantage besoin que son conjoint de passer du temps avec les enfants au retour de l'école.

Quant aux tâches domestiques et familiales, Véronique estime qu'elles sont réparties également entre eux. La jeune entrepreneure emploie cependant une aide-ménagère, rémunérée par les deux membres du couple, car elle considère que ses exigences en la matière sont plus élevées que celles de son conjoint. Le fait de déléguer des tâches domestiques à une employée leur apparaît comme un moyen de rétablir l'équité dans le couple à cet égard.

Contrairement à ses débuts, Véronique passe maintenant beaucoup plus de temps à la gestion de son entreprise que dans les champs. Cela ne l'empêche pas pour autant de connaître l'ensemble de ses clients et de ses clientes par leur nom grâce à la vente directe. Et c'est en partie pour cette raison qu'elle se définit spontanément comme une fermière de famille, en concevant son rôle proche de celui de médecin de famille : «Ce terme-là [fermière de famille] illustre à quel point on participe à la santé de ces familles-là, puisqu'on a un lien privilégié.»

Les défis que Véronique et son conjoint doivent relever sont essentiellement liés à la conception même de l'agriculture et à la mondialisation de cette industrie. Gagner sa vie dans un secteur agricole encore marginal – mais non moins réglementé – en contexte de libre marché, est chose difficile. Les fermes de petite taille entrent en concurrence directe avec d'autres de calibre mondial qui, elles, n'évoluent pas dans le même encadrement réglementaire, notamment à l'égard des normes environnementales et salariales : «La production, ça coûte moins cher de la faire dans d'autres pays où on peut exploiter de la main-d'œuvre, où on peut saccager des milieux environnementaux.»



« Ce terme-là [fermière de famille] illustre à quel point on participe à la santé de ces familles-là, puisqu'on a un lien privilégié. »

À cet égard, Véronique a le sentiment d'être prise entre l'arbre et l'écorce. La rétention de son personnel dépend d'une bonne rémunération, alors que les consommateurs et les consommatrices souhaitent payer les produits au plus bas prix possible. La planche de salut du couple ? L'efficacité, selon Véronique: « Le contexte est le même pour toutes les entreprises, puis celles qui s'en sortent, c'est les entreprises ultras efficaces [...] C'est le choix qu'on fait: on vit modestement, mais en étant performants. »

Pour cette fermière de famille, il faut revenir à plus de cohérence, et cela passe, par exemple, par le fait de manger davantage de produits locaux. Et de prendre conscience que les légumes importés ne sont pas toujours produits dans des environnements et des conditions de travail soucieuses du bien-être des travailleuses et des travailleurs qui les cultivent.





Discussion

Le parcours de Véronique montre l'une des tendances observées au cours des dernières années au Québec, alors que le démarrage d'entreprise comme mode d'établissement en agriculture gagne en popularité. Ce choix a été celui de plus du tiers de la relève en 2016 (35%) comparativement à un ou une jeune sur quatre (27%) dix ans plus tôt, en 2006. Les femmes, plus que les hommes, choisissent davantage cette option que celle du transfert d'une exploitation existante, et ce, dans une proportion de 44% en comparaison de 32% (Cantin, Hagen-Veilleux et Langlois, 2018).

Considérant le prix des terres agricoles⁴, démarrer une exploitation de petite taille sur des parcelles de terre permet à l'évidence de s'établir avec moins de capitaux. Mais encore faut-il que cette possibilité existe. Si la ferme Aux petits oignons n'est plus un cas isolé, les demandes de morcellement de fermes excèdent tout de même les requêtes acceptées. Dans son rapport annuel de gestion 2016-2017, la CPTAQ fait état d'un nombre moyen annuel de 335 décisions au cours des dix dernières années, avec un taux d'autorisation moyen de 65,5% en 2017. La CPTAQ fonde ses décisions sur un ensemble de critères, notamment celui de s'assurer que la superficie de la propriété foncière constituée est suffisante pour permettre la pratique de l'agriculture.

Dans ce contexte, et sachant que les femmes se tournent davantage vers le démarrage pour s'établir en agriculture afin de contourner des obstacles comme la transmission de père en fils (Hamel et Morisset, 1994; Rieu, 1991; Rieu et Dahache, 2007; Sachs *et al.*, 2016; Richer et St-Cyr, 1995; Simard et St-Cyr, 1990), les exigences de financement telles que des demandes élevées de garanties ou la signature du conjoint qui doit se porter garant (Simard et St-Cyr, 1990; Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière, 2010) sans compter le prix élevé des terres agricoles, faut-il s'inquiéter pour la réussite d'une telle voie de contournement? Y a-t-il lieu d'anticiper la perpétuation de parcours d'établissement plus traditionnels, empruntés majoritairement par des hommes?

La persévérance, la détermination et les compétences de Véronique en économie agricole ont certainement contribué à avoir gain de cause auprès de la CPTAQ. Ses représentations auprès de l'organisme se sont échelonnées sur une longue période et ont nécessité un engagement émotif important. On peut sans doute présumer qu'un tel investissement et les connaissances pointues détenues par Véronique ne sont pas à la portée de toutes celles qui souhaitent s'établir en production maraîchère diversifiée. Si toutefois une démarche d'une telle ampleur se systématisait, il y aurait lieu d'appréhender des effets sur les inégalités entre les femmes et les hommes en agriculture.

4 Selon les données produites par La Financière agricole (2017), la valeur moyenne par hectare des terres agricoles négociées, soit les terres comprenant toutes les superficies cultivables en plus des pâturages, des vergers, des érabières et des boisés, était, en 2016, de 15 772\$, en hausse de 9,7% par rapport à l'année précédente et de 18,7% comparativement à l'année 2014.



La réussite de la ferme Aux petits oignons est le fruit d'un labeur partagé entre Véronique et son conjoint. L'engagement politique et social des deux partenaires, conjugué au partage des responsabilités liées à l'exploitation de la ferme, participe probablement de son rendement et de son parcours florissant. On peut se demander si un cheminement aussi exemplaire, notamment sur le plan de l'efficacité et des obstacles juridiques surmontés, serait envisageable pour une femme de la relève agricole qui déciderait, par exemple, de lancer une entreprise en solo, tout en élevant son enfant en bas âge, et tentant de concilier un travail à l'extérieur de l'entreprise pour avoir un revenu durant les premières années. D'ailleurs, 47% des membres de la relève féminine établie en 2016 avaient un emploi en dehors de la ferme durant l'année précédant le recensement comparativement à 41% de la relève masculine (Cantin, Hagen-Veilleux et Langlois, 2018)

Si ce parcours met en lumière l'avantage d'être en couple, il ouvre la voie à des pistes de discussion intéressantes, notamment à l'égard de la division du travail. En cette matière, la répartition des tâches entre Véronique et son conjoint demeure traditionnelle : celle-ci met à profit des compétences relationnelles et en gestion, alors que son conjoint exploite plutôt des habiletés techniques et politiques. Ce découpage des activités professionnelles permet d'entrevoir que, au-delà des choix individuels opérés, pèsent aussi le poids des normes sociales et celui des modèles agricoles ancestraux sur la prise de décision. Les choix effectués spontanément, sans discussion préalable, reconduisent en général des comportements découlant de la socialisation, notamment à l'égard des rôles et des attributs associés traditionnellement au féminin et au masculin.

La socialisation est un processus d'apprentissage complexe qui exerce une influence sur toutes les actions quotidiennes. À force d'être répétés, des gestes produits par la culture et la société en viennent à être perçus uniquement comme des choix personnels, à apparaître comme innés ou naturels. Alors qu'il est conjugué à la logique entrepreneuriale qui véhicule des notions d'efficacité et de libre choix, le rôle de la socialisation de genre dans la répartition du travail sur la ferme et dans la famille semble donc être invisible, même chez des jeunes agriculteurs et agricultrices s'affichant ouvertement comme féministes.

La situation de Véronique montre ainsi que le développement d'une conscience féministe et l'adoption de certaines pratiques égalitaires ne sont pas les seuls facteurs garants de la réduction des inégalités de sexe. Il importe de mieux comprendre les effets de la socialisation de genre pour débusquer les mécanismes invisibles aux yeux de la majorité et qui perpétuent les discriminations liées au sexe.



Coup d'œil sur les fermes maraîchères sur petites surfaces*

Les fermes maraîchères sur petites surfaces sont apparues au Québec il y a une vingtaine d'années dans la foulée du mouvement de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) implanté par l'organisme Équiterre⁵ à travers le Réseau des fermiers de famille. Aujourd'hui, l'ASC est aussi appuyée par la Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ) et son réseau de producteurs et de productrices appelé « Les Bio Locaux ».

Il n'existe pas de données récentes sur ce type d'exploitation. Selon la recension effectuée par Arnaud Le Chatelier (2017), le Québec compterait aujourd'hui 150 fermes maraîchères sur petites surfaces, dont une centaine relevant du Réseau des fermiers de famille d'Équiterre. Les fermières et les fermiers de famille de ce réseau nourrissent plus de 20 000 familles annuellement, ce qui représente près de 60 000 personnes (Équiterre, page consultée le 17 mai 2018).

Selon une enquête effectuée par le MAPAQ en 2008, une centaine de fermes maraîchères soutenues par la communauté cultivaient alors des légumes sur une surface moyenne de 4 hectares en mettant de l'avant des circuits courts de mise en marché de leurs produits, surtout par la distribution de paniers, mais aussi en kiosque ou au marché public; 88 % d'entre elles avaient une production de type biologique. Une analyse des états financiers avait alors révélé qu'une entreprise maraîchère soutenue par la communauté sur deux, en activité depuis moins de cinq ans, réalisait un bénéfice d'exploitation positif dès la première année. Ce résultat était atteint par huit entreprises sur dix après deux ans de production (Deschênes et Guillemette, 2013).

* Le Conseil retient l'expression employée par Le Chatelier (2017, p.12) pour désigner une ferme maraîchère : « Ferme cultivant sur une surface inférieure à 15 hectares une variété de fruits et de légumes en champs et en serre principalement mis en marché par circuits courts et permettant de générer une part significative des revenus d'au moins un agriculteur. »

5 Équiterre est un organisme sans but lucratif créé en 1993 avec pour mission « de contribuer à bâtir un mouvement de société en incitant citoyens, organisations et gouvernements à faire des choix écologiques, équitables et solidaires » (page consultée le 17 mai 2018).

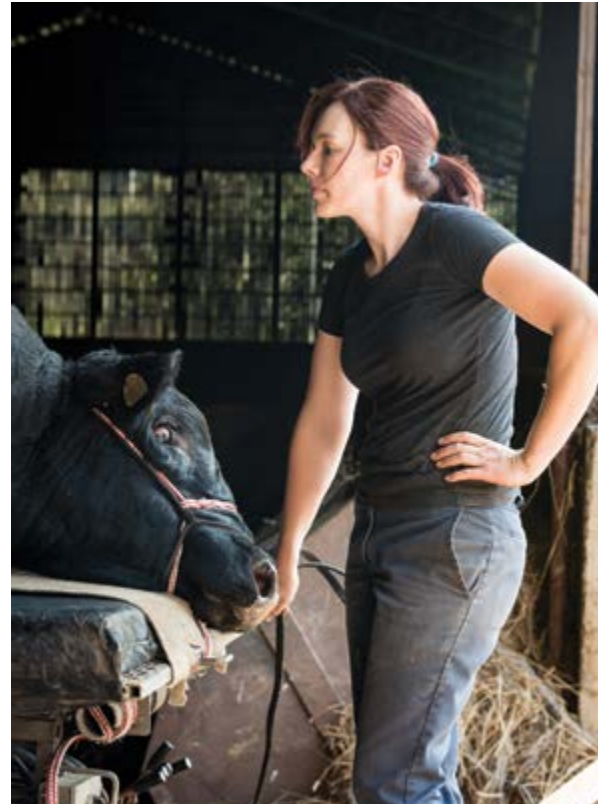
Conclusion

Ce portrait préliminaire de recherche a fait le récit de l'établissement en agriculture de trois membres de la relève féminine dans des types de production différents. Dans un premier temps, le Conseil observe que la trajectoire professionnelle de Maude Tremblay en production bovine à titre de propriétaire unique rompt avec le modèle traditionnel formé d'un couple.

En tant qu'agricultrice autonome, la jeune productrice bovine de La Matapédia acquiert beaucoup de visibilité et de reconnaissance professionnelle, et ce, dans divers espaces agricoles. Néanmoins, son parcours laisse transparaître la persistance de certaines représentations sociales sexistes liées à la pratique agricole et la nécessité de faire ses preuves pour asseoir sa légitimité dans un milieu traditionnellement masculin.

Le parcours d'Audrey Bogemans, qui est engagée avec son mari dans un transfert de ferme apparenté dans le secteur des grandes cultures en Montérégie, met en lumière la détermination d'une jeune entrepreneure, élue à la tête de la chambre de commerce de sa région, tout en dévoilant le caractère fragile d'une identité professionnelle construite dans un milieu encore façonné par des attentes plutôt traditionnelles à l'égard du rôle des femmes et des hommes.

L'expérience d'Audrey soulève aussi la question de la conciliation travail-famille encore majoritairement prise en charge par les femmes dans la société en général, enjeu souvent mentionné dans la littérature sur les femmes en agriculture.





Enfin, le démarrage par Véronique Bouchard et son conjoint d'une petite entreprise agricole dans la région des Laurentides permet de découvrir le milieu de la production maraîchère sur petites surfaces. Cette fermière et ce fermier de famille ont créé une exploitation agricole dont la réputation dépasse aujourd'hui les frontières de la province.

La trajectoire professionnelle de Véronique met en exergue certains défis liés à ce type de production agricole, notamment l'achat de parcelles de terre à partir du morcellement de terres agricoles et la mondialisation de l'industrie qui enjoint aux propriétaires de petites exploitations de concurrencer des entreprises d'envergure internationale. Finalement, certains réflexes découlant d'une socialisation différente des femmes et des hommes influent aussi sur la division du travail sur cette ferme.

S'il est encore trop tôt à ce stade-ci de la recherche pour tirer des conclusions générales, le Conseil peut néanmoins avancer que Maude Tremblay, Audrey Bogemans et Véronique Bouchard évoluent dans un espace agricole à la fois analogue par certains aspects à celui de la génération qui les a précédées et différent de ce dernier.

Les trois exemples discutés plus haut montrent une certaine constance en matière de division du travail. Les hommes occupent des responsabilités techniques, alors que les femmes se consacrent à la gestion et au volet relationnel de l'exploitation. Elles assument en outre l'essentiel du travail domestique et parental de même que la charge mentale qui y est associée. Par ailleurs, qu'elles soient établies en solo ou en couple, ces agricultrices de la relève sont conscientes de la nécessité d'être visibles dans leurs communautés respectives afin d'être reconnues, et elles s'engagent dans cette voie. En cela, elles contribuent sans doute à l'évolution des mœurs en cours dans l'espace agricole de même qu'à la vitalité économique du Québec.

La poursuite de cette recherche permettra de prendre plus justement la mesure de la transformation des inégalités entre les femmes et les hommes dans différents secteurs de production agricole grâce aux propos d'une vingtaine d'agricultrices de la relève qui ont participé à cette recherche empirique. Les résultats de cette analyse seront publiés ultérieurement dans un avis du Conseil.

Bibliographie

- BANQUE DE DONNÉES DES STATISTIQUES OFFICIELLES SUR LE QUÉBEC (Page consultée le 22 mai 2018). *Recettes agricoles selon la provenance, Québec*, [en ligne], <https://bit.ly/2QcW8Lp>
- CANTIN, Stéfanie, Jérémie HAGEN-VEILLEUX et Denis LANGLOIS (2018). *Portrait de la relève agricole au Québec 2016*. Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 76 p., [en ligne], <https://bit.ly/2wRWdvd> (Page consultée le 22 mai 2018).
- COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (Page consultée le 22 mai 2018). *Le zonage agricole a 35 ans*, [en ligne], <https://bit.ly/2wRERzr>
- COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (2017). *Rapport annuel de gestion 2016/2017*, Québec, Commission de protection du territoire agricole du Québec, 86 p., [en ligne], <https://bit.ly/2wSEpRw> (Page consultée le 22 mai 2018).
- COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS (2008). *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir : rapport*, Québec, Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, 272 p., [en ligne], <https://bit.ly/2MZjt5v> (Page consultée le 28 mars 2017).
- DAGENAIS, Huguette, et al. (1988). *La qualité de vie des femmes en agriculture : faits saillants d'une recherche*, Québec, Fédération des agricultrices du Québec et Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval, 39 p.
- DELPHY, Christine (2013). « Travail ménager ou travail domestique ? », dans Christine Delphy, *L'ennemi principal, tome 1 Économie politique du patriarcat*, Paris, Éditions Syllepse, « Nouvelles Questions féministes », p. 53-67.
- DESCHÊNES, Claude, et Karine GUILLEMETTE (2013). *Guide technico-économique de démarrage de l'entreprise maraîchère commercialisant selon la formule de l'agriculture soutenue par la communauté*, Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 71 p., [en ligne], <https://bit.ly/2MSfqrr> (Page consultée le 22 mai 2018).
- DION, Suzanne (1983). *Les femmes dans l'agriculture au Québec*, Longueuil, Éditions La Terre de chez nous, 165 p.
- DUFRESNE, Marie-Pierre (2006). *Pratiques alternatives des agricultrices au Bas-Saint-Laurent*, mémoire de maîtrise, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, [en ligne], <https://bit.ly/2QfoSTZ> (Page consultée le 13 avril 2017).
- ÉQUITERRE (Page consultée le 17 mai 2018). *Réseau des fermiers de famille*, [en ligne], <https://bit.ly/2kyFwz4>
- GUILLEMETTE, Karine (2013). *Relève agricole féminine : des parcours qui se distinguent de ceux des hommes : analyse différenciée selon les sexes des caractéristiques de la relève agricole établie au Québec*, Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 48 p., [en ligne], <http://bit.ly/2nKORtt> (Page consultée le 13 avril 2017).

- HAMEL, Thérèse, et Michel MORISSET (1994). *Les agricultrices au Québec : tendances et perspectives*, Québec, Groupe de recherche en économie et politique agricoles, Université Laval/Faculté des sciences de l'éducation, Département d'administration et politique scolaires, 97 p.
- LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC (2017). Bulletin *Transac-TERRES*, Québec, La Financière agricole du Québec, 4 p., [en ligne], <https://bit.ly/2wNT7Z6> (Page consultée le 22 mai 2018).
- LE CHATELIER, Arnaud (2017). *L'agriculture maraîchère sur petites surfaces au Québec : portrait et impact environnemental*, essai de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 82 p., [en ligne], <https://bit.ly/2MTLECx> (Page consultée le 22 mai 2018).
- LEMARIER-SAULNIER, Gabrielle (2016). *Étude sur le travail invisible des femmes en milieu rural*, Longueuil, Fédération des agricultrices du Québec, 55 p., [en ligne], <https://bit.ly/2O2gW6E> (Page consultée le 26 juin 2018).
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (Page consultée le 22 mai 2018). *Culture des grains*, [en ligne], <https://bit.ly/2NotrMR>
- NICOURT, Christian (2014). « Le lent dévoilement du travail des agricultrices », *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 14, n° 1, dans *Érudit*, [en ligne], <https://bit.ly/2MSML5s> (Page consultée le 26 avril 2018).
- RICHER, Francine, et Louise ST-CYR (1995). « La transmission des exploitations agricoles familiales: le cas des filles d'agricultrices et d'agriculteurs », *Recherches féministes*, vol. 8, n° 2, p. 91-105, [en ligne], <http://bit.ly/2py7e0e> (Page consultée le 18 avril 2017).
- RIEU, Annie (1991). « Stratégies professionnelles des agricultrices de Midi-Pyrénées membres des groupes féminins », dans Naomi Black et al. (dir.), *Femmes et vie rurale au Québec et en Aquitaine*, Bordeaux-Talence, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 9-19.
- RIEU, Annie, et Sabrina DAHACHE (2007). « Profession agricultrice: l'invention d'un management agricole et domestique singulier », *Sociologies pratiques*, vol. 1, n° 14, p. 45-57, dans *Cairn.Info*, [en ligne], <http://bit.ly/2pwEul2> (Page consultée le 18 avril 2017).
- SACHS, Carolyn, et al. (2016). *The Rise of Women Farmers and Sustainable Agriculture*, Iowa City, University of Iowa Press, 196 p.
- SIMARD, Myriam, et Louise ST-CYR (1990). *L'accès à la propriété et au financement agricoles par les femmes au Québec: obstacles financiers et socio-culturels*, Montréal, École des hautes études commerciales, 140 p., « Cahier de recherche ».
- STATISTIQUE CANADA (2017). *Un portrait des exploitations agricoles au XXI^e siècle*, Statistique Canada, 12 p., [en ligne], <https://bit.ly/2wPuufc> (Page consultée le 18 mai 2018). N° 95-640-X
- STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 22 mai 2018). *Données sur les exploitations et les exploitants agricoles: le Québec mène dans les productions laitière, acéricole, porcine ainsi que dans celle des fruits, petits fruits et des noix*, [en ligne], <https://bit.ly/2CvDb3Q>
- TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LANAUDIÈRE (2010). *Un portrait des femmes en agriculture dans Lanaudière 2009-2010*, Joliette, Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière, 94 p., [en ligne], <https://bit.ly/2wPPC4d> (Page consultée le 26 juin 2018).

Les observations discutées dans ce portrait préliminaire s'inscrivent dans une recherche empirique menée par le Conseil de décembre 2017 à mai 2018 auprès d'une vingtaine de jeunes agricultrices de la relève âgées de moins de 40 ans et établies, ou en voie de le faire, dans différentes régions du Québec. Une analyse préliminaire de l'ensemble des entretiens a permis de faire émerger trois profils significatifs d'agricultrices de la relève au regard des aspects documentés dans la littérature, soit ceux de Maude Tremblay, Audrey Bogemans et Véronique Bouchard.



csf.gouv.qc.ca